

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2024**

Etaient présents :

Monsieur FLAJOLET André, Monsieur DELBECQUE Benoît, Monsieur GALLOIS Christian, Madame HANNEDOUCHE Sandrine, Monsieur SANNIER Jean-Pierre, Monsieur BERON Jean-Marie, Monsieur DOYELLE Laurent, Madame GALFRE Carmen, Monsieur GALLOIS Dominique, Monsieur GONTIER Benjamin, Madame LACOQUELLE Florence, Madame HOUVENAGHEL Anne-Claire, Madame PIENNE Annie, Madame PLUQUIN Céline, Madame TOULOTTE Christine, Monsieur VANDERBEKE Stéphane, Monsieur VANBERGUE Guy.

Etaient absents excusés et pouvoir donnés :

Madame BECUE Marie-Claude (pouvoir donné à Madame HANNEDOUCHE Sandrine), Madame MENARD Michèle (pouvoir donné à Monsieur GALLOIS Christian), Monsieur DELPLACE Francis (pouvoir donné à Monsieur FLAJOLET André), Monsieur VANYPER Morgan (pouvoir donné à Monsieur VANDERBEKE Stéphane).

Etaient absents :

Monsieur DELANNOY Michaël, Madame PENIN Alexandra.

1) Désignation du Secrétaire de séance :

Conformément à l'Article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Benjamin GONTIER est nommé Secrétaire de séance.

2) Approbation du Compte-Rendu de la réunion du Conseil Municipal du 26 Septembre 2024 :

Aucune remarque n'étant formulée, le Compte-Rendu de la réunion du Conseil Municipal du 26 Septembre 2024 est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

3) Décision Modificative Budgétaire 2024 N°03 :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
INTITULE	ARTICLE	CHAPITRE	BP 2024	DM 2024	TOTAL BUDGETISÉ 2024	DM N°03 2024
Fournitures de Petit équipement	60632	011	162 908,00 €	- €	162 908,00 €	- 46 263,84 €
Travaux d'entretien des cours d'eau	615231	011	80 000,00 €	- €	80 000,00 €	85 000,00 €
Intérêts des Emprunts	66111	66	344 558,00 €	- €	344 558,00 €	- 40 980,32 €
Virement de la Section de Fonctionnement à l'Investissement		023	0,00 €	- €	0,00 €	72 244,16 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						70 000,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
INTITULE	ARTICLE	CHAPITRE	BP 2024	DM 2024	TOTAL BUDGETISÉ 2024	DM N°03 2024
Subvention Etat Travaux d'entretien des cours d'eau	74718	74	- €	- €	- €	70 000,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT						70 000,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT								
INTITULE	OPE	CHAP	ART	BP 2024	DM 2024	RAR 2023	TOTAL BUDGETISE 2024	DM N°03 2024
Acquisition Terrain Mr et Mme SECCI	106	21	2111	0,00 €	- €	0,00 €	0,00 €	163,00 €
Maison des Associations - Raccordement Electrique	50	21	21538	0,00 €	- €	0,00 €	0,00 €	4 300,84 €
Travaux de Réhabilitation Diverses Rues	107	21	2152	43 491,83 €	- 39 508,00 €	0,00 €	3 983,83 €	350 980,32 €
Maîtrise d'œuvre - Travaux de Réhabilitation Diverses Rues	107	20	203	0,00 €	- €	0,00 €	0,00 €	16 800,00 €
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT				0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	372 244,16 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT				0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	372 244,16 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT								
INTITULE	OPE	CHAP	ART	BP 2024	DM 2024	RAR 2023	TOTAL BUDGETISE 2024	DM N°03 2024
Subvention Orange	107	13	1318	7 800,00 €	0,00 €	0,00 €	7 800,00 €	-7 800,00 €
Subvention Orange	107	13	1328	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 800,00 €
Travaux de Réhabilitation Diverses Rues	107	13	1348	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	300 000,00 €
Virement de la Section de Fonctionnement à l'Investissement		021		- €	- €	- €	0,00 €	72 244,16 €
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT				0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	372 244,16 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT				0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	372 244,16 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Saint-Venant, à l'unanimité des suffrages exprimés (Monsieur FLAJOLET André, Monsieur DELBECQUE Benoît, Monsieur GALLOIS Christian, Madame HANNEDOUCHE Sandrine, Monsieur SANNIER Jean-Pierre, Monsieur BERON Jean-Marie, Monsieur DOYELLE Laurent, Madame GALFRE Carmen, Monsieur GALLOIS Dominique, Monsieur GONTIER Benjamin, Madame LACOUELLE Florence, Madame HOUVENAGHEL Anne-Claire, Madame PIENNE Annie, Madame PLUQUIN Céline, Madame TOULOTTE Christine, Monsieur VANDERBEKE Stéphane, Monsieur VANBERGUE Guy, Madame BECUE Marie-Claude (pouvoir donné à Madame HANNEDOUCHE Sandrine), Madame MENARD Michèle (pouvoir donné à Monsieur GALLOIS Christian), Monsieur DELPLACE Francis (pouvoir donné à Monsieur FLAJOLET André), Monsieur VANYPER Morgan (pouvoir donné à Monsieur VANDERBEKE Stéphane) :

- **ADOpte** la Décision Modificative N°03 du Budget Communal 2024.

4) Délibération relative à l'Attribution du Marché « Travaux d'entretien et de nettoyage des cours d'eau » :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la Commune a décidé, de lancer une procédure de marché concernant l'entretien et le nettoyage des cours d'eau.

Le marché, passé sous forme de procédure adaptée et de marché à bons de commande, a été décomposé en 03 Lots, définis comme suit :

Lot 01 : Courants Intercommunaux ;

Lot 02 : Courants Communaux ;

Lot 03 : Fossés longeant les voies communales.

La date limite de remise des offres était fixée au Mardi 10 Septembre 2024. La Commission d'Appel d'Offres a procédé à l'analyse des offres le Mardi 12 Novembre 2024.

Au vu de l'exposé qui précède,

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir attribuer et l'autoriser à signer les marchés avec l'entreprise désignée par la Commission d'Appels d'Offres comme suit :

LOT 01 : COURANTS INTERCOMMUNAUX

LITTORAL ESPACES VERTS – Agence Artois Lys**6 Rue Marcel Paul****62 151 BURBURE****Montant de l'Offre qu'il est proposé de retenir :** Conforme au Bordereau des Prix Unitaires

DESIGNATION DES TRAVAUX	UNITE	LITTORAL ESPACES VERTS
		LOT 01
		PU
Entretien courant comprenant le nettoyage <u>sans</u> enlèvement d'embâcles ou obstacles naturels ou artificiels	ml	1,50 €
Entretien courant comprenant le nettoyage <u>avec</u> enlèvement d'embâcles ou obstacles naturels ou artificiels	ml	1,70 €
Confortement de berges comprenant le tunage avec végétalisation, minimum 2,5 m tous les 50 cm et planche de 2,5 cm d'épaisseur en chêne	ml	95,00 €
Débroussaillage avec broyage	ml	0,05 €
Reprofilage de fossés	ml	1,50 €

LOT 02 : COURANTS COMMUNAUX**LITTORAL ESPACES VERTS – Agence Artois Lys****6 Rue Marcel Paul****62 151 BURBURE****Montant de l'Offre qu'il est proposé de retenir :** Conforme au Bordereau des Prix Unitaires

DESIGNATION DES TRAVAUX	UNITE	LITTORAL ESPACES VERTS
		LOT 02
		PU
Entretien courant comprenant le nettoyage <u>sans</u> enlèvement d'embâcles ou obstacles naturels ou artificiels	ml	1,50 €
Entretien courant comprenant le nettoyage <u>avec</u> enlèvement d'embâcles ou obstacles naturels ou artificiels	ml	1,70 €
Confortement de berges comprenant le tunage avec végétalisation, minimum 2,5 m tous les 50 cm et planche de 2,5 cm d'épaisseur en chêne	ml	95,00 €
Débroussaillage avec broyage	ml	0,05 €
Reprofilage de fossés	ml	1,50 €

LOT 03 : FOSSES LONGEANT LES VOIES COMMUNALES**LITTORAL ESPACES VERTS – Agence Artois Lys****6 Rue Marcel Paul****62 151 BURBURE****Montant de l'Offre qu'il est proposé de retenir :** Conforme au Bordereau des Prix Unitaires

DESIGNATION DES TRAVAUX	UNITE	LITTORAL ESPACES VERTS
		LOT 03
		PU

Entretien courant comprenant le nettoyage sans enlèvement d'embâcles ou obstacles naturels ou artificiels	ml	1,50 €
Entretien courant comprenant le nettoyage avec enlèvement d'embâcles ou obstacles naturels ou artificiels	ml	1,70 €
Confortement de berges comprenant le tunage avec végétalisation, minimum 2,5 m tous les 50 cm et planche de 2,5 cm d'épaisseur en chêne	ml	95,00 €
Débroussaillage avec broyage	ml	0,05 €
Reprofilage de fossés	ml	1,50 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Saint-Venant, à l'unanimité des suffrages exprimés (Monsieur FLAJOLET André, Monsieur DELBECQUE Benoît, Monsieur GALLOIS Christian, Madame HANNEDOUCHE Sandrine, Monsieur SANNIER Jean-Pierre, Monsieur BERON Jean-Marie, Monsieur DOYELLE Laurent, Madame GALFRE Carmen, Monsieur GALLOIS Dominique, Monsieur GONTIER Benjamin, Madame LACOUELLE Florence, Madame HOUVENAGHEL Anne-Claire, Madame PIENNE Annie, Madame PLUQUIN Céline, Madame TOULOTTE Christine, Monsieur VANDERBEKE Stéphane, Monsieur VANBERGUE Guy, Madame BECUE Marie-Claude (pouvoir donné à Madame HANNEDOUCHE Sandrine), Madame MENARD Michèle (pouvoir donné à Monsieur GALLOIS Christian), Monsieur DELPLACE Francis (pouvoir donné à Monsieur FLAJOLET André), Monsieur VANYPER Morgan (pouvoir donné à Monsieur VANDERBEKE Stéphane) :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le Marché « Entretien et Nettoyage des cours d'eau » aux conditions suivantes :

LOT 01 : COURANTS INTERCOMMUNAUX

LITTORAL ESPACES VERTS – Agence Artois Lys
6 Rue Marcel Paul
62 151 BURBURE

Montant de l'Offre qu'il est proposé de retenir : Conforme au Bordereau des Prix Unitaires

DESIGNATION DES TRAVAUX	UNITE	LITTORAL ESPACES VERTS
		LOT 01
		PU
Entretien courant comprenant le nettoyage sans enlèvement d'embâcles ou obstacles naturels ou artificiels	ml	1,50 €
Entretien courant comprenant le nettoyage avec enlèvement d'embâcles ou obstacles naturels ou artificiels	ml	1,70 €
Confortement de berges comprenant le tunage avec végétalisation, minimum 2,5 m tous les 50 cm et planche de 2,5 cm d'épaisseur en chêne	ml	95,00 €
Débroussaillage avec broyage	ml	0,05 €
Reprofilage de fossés	ml	1,50 €

LOT 02 : COURANTS COMMUNAUX

LITTORAL ESPACES VERTS – Agence Artois Lys
6 Rue Marcel Paul
62 151 BURBURE

Montant de l'Offre qu'il est proposé de retenir : Conforme au Bordereau des Prix Unitaires

DESIGNATION DES TRAVAUX	UNITE	LITTORAL ESPACES VERTS
		LOT 02
		PU
Entretien courant comprenant le nettoyage <u>sans</u> enlèvement d'embâcles ou obstacles naturels ou artificiels	ml	1,50 €
Entretien courant comprenant le nettoyage <u>avec</u> enlèvement d'embâcles ou obstacles naturels ou artificiels	ml	1,70 €
Confortement de berges comprenant le tunage avec végétalisation, minimum 2,5 m tous les 50 cm et planche de 2,5 cm d'épaisseur en chêne	ml	95,00 €
Débroussaillage avec broyage	ml	0,05 €
Reprofilage de fossés	ml	1,50 €

LOT 03 : FOSSES LONGEANT LES VOIES COMMUNALES

LITTORAL ESPACES VERTS – Agence Artois Lys

6 Rue Marcel Paul

62 151 BURBURE

Montant de l'Offre qu'il est proposé de retenir : Conforme au Bordereau des Prix Unitaires

DESIGNATION DES TRAVAUX	UNITE	LITTORAL ESPACES VERTS
		LOT 03
		PU
Entretien courant comprenant le nettoyage <u>sans</u> enlèvement d'embâcles ou obstacles naturels ou artificiels	ml	1,50 €
Entretien courant comprenant le nettoyage <u>avec</u> enlèvement d'embâcles ou obstacles naturels ou artificiels	ml	1,70 €
Confortement de berges comprenant le tunage avec végétalisation, minimum 2,5 m tous les 50 cm et planche de 2,5 cm d'épaisseur en chêne	ml	95,00 €
Débroussaillage avec broyage	ml	0,05 €
Reprofilage de fossés	ml	1,50 €

5) Délibération relative à l'Attribution du Marché « Travaux de Réhabilitation de diverses rues et voies » :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la Commune a décidé, suite aux inondations, de lancer une procédure de marché concernant la Réhabilitation des rues et voies suivantes :

Rue Jean Moulin, Rue de la Roselière (Ex Rue du Marais), Rue Berthelotte, Allée du Pont Bleu, Chemin Amelys, Rue Auguste Dubois, Rue de Paris et Rue d'Aire.

Ces travaux concernent de travaux de Voiries, Trottoirs, assainissement et Eaux Pluviales.

La Maîtrise d'œuvre a été confiée au Bureau d'Etudes CRD Ingénierie et Environnement d'Arras.

Le marché, passé sous forme de procédure adaptée, est composé d'un Lot unique.

La date limite de remise des offres était fixée au Vendredi 20 Septembre 2024. La Commission d'Appel d'Offres a procédé à l'analyse des offres le Mardi 12 Novembre 2024.

Au vu de l'exposé qui précède,

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir attribuer et l'autoriser à signer le marché avec l'entreprise désignée par la Commission d'Appels d'Offres comme suit :

LOT UNIQUE : Voiries Trottoirs Assainissement et Eaux Pluviales
--

EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS**14 Rue Montaigne****62 670 MAZINGARBE****Montant de l'Offre qu'il est proposé de retenir : 292 483,60€ HT soit 350 980,32€ TTC**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Saint-Venant, à l'unanimité des suffrages exprimés (Monsieur FLAJOLET André, Monsieur DELBECQUE Benoît, Monsieur GALLOIS Christian, Madame HANNEDOUCHE Sandrine, Monsieur SANNIER Jean-Pierre, Monsieur BERON Jean-Marie, Monsieur DOYELLE Laurent, Madame GALFRE Carmen, Monsieur GALLOIS Dominique, Monsieur GONTIER Benjamin, Madame LACOUELLE Florence, Madame HOUVENAGHEL Anne-Claire, Madame PIENNE Annie, Madame PLUQUIN Céline, Madame TOULOTTE Christine, Monsieur VANDERBEKE Stéphane, Monsieur VANBERGUE Guy, Madame BECUE Marie-Claude (pouvoir donné à Madame HANNEDOUCHE Sandrine), Madame MENARD Michèle (pouvoir donné à Monsieur GALLOIS Christian), Monsieur DELPLACE Francis (pouvoir donné à Monsieur FLAJOLET André), Monsieur VANYPER Morgan (pouvoir donné à Monsieur VANDERBEKE Stéphane) :

- **DECIDE** d'Attribuer le Marché « Travaux de Réhabilitation de diverse rues et voies » à la Société : EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS - 14 Rue Montaigne - 62 670 MAZINGARBE

Pour un montant d'offre de 292 483,60€ HT soit 350 980,32€ TTC ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le Marché « Travaux de Réhabilitation de diverse rues et voies ».

6) Délibération relative aux demandes de subvention au titre de la DETR, DSIL et le FNADT 2025 :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que différents dossiers seraient susceptibles de retenir l'attention des Elus au titre des demandes de subvention 2025 pour la DETR, la DSIL, le FNADT ainsi que le Fonds Vert.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à déposer les dossiers de demandes de subvention qui seraient susceptibles de bénéficier d'aides financières en 2025 au titre de la DETR, de la DSIL, du FNADT ainsi que du Fonds Vert. Il précise bien évidemment qu'il reviendra prochainement vers le Conseil Municipal pour en détailler les modalités financières et les projets concernés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Saint-Venant, à l'unanimité des suffrages exprimés (Monsieur FLAJOLET André, Monsieur DELBECQUE Benoît, Monsieur GALLOIS Christian, Madame HANNEDOUCHE Sandrine, Monsieur SANNIER Jean-Pierre, Monsieur BERON Jean-Marie, Monsieur DOYELLE Laurent, Madame GALFRE Carmen, Monsieur GALLOIS Dominique, Monsieur GONTIER Benjamin, Madame LACOUELLE Florence, Madame HOUVENAGHEL Anne-Claire, Madame PIENNE Annie, Madame PLUQUIN Céline, Madame TOULOTTE Christine, Monsieur VANDERBEKE Stéphane, Monsieur VANBERGUE Guy, Madame BECUE Marie-Claude (pouvoir donné à Madame HANNEDOUCHE Sandrine), Madame MENARD Michèle (pouvoir donné à Monsieur GALLOIS Christian), Monsieur DELPLACE Francis (pouvoir donné à Monsieur FLAJOLET André), Monsieur VANYPER Morgan (pouvoir donné à Monsieur VANDERBEKE Stéphane) :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer les dossiers de demandes de subvention qui seraient susceptibles de bénéficier d'aides financières en 2025 au titre de la DETR, de la DSIL, du FNADT ainsi que du Fonds Vert.

7) Délibération relative à l'acquisition de la parcelle cadastrée AC N°296 auprès de Madame SECCI :

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il conviendrait de procéder à l'acquisition de la parcelle AC296, d'une superficie de 4m2, auprès de Madame SECCI.

Monsieur le Maire précise que cette acquisition se ferait à l'Euro Symbolique et que les frais d'acquisition d'un montant de 162,00€ seraient à la charge de la Commune.

L'acte serait confié à l'Office Notarial SCP Grelat, Grelat-Lorquin et Verbecq.

Monsieur le Maire demande de bien vouloir :

- Autoriser l'acquisition de la parcelle AC296, d'une superficie de 4m2, auprès de Madame SECCI, pour l'Euro Symbolique,
- Accepter la prise en charge des frais notariaux d'un montant de 162,00€,
- L'autoriser à signer tous documents relatifs à cette acquisition,
- Confier la rédaction de l'acte à l'Office Notarial SCP Grelat, Grelat-Lorquin et Verbecq.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Saint-Venant, à l'unanimité des suffrages exprimés (Monsieur FLAJOLET André, Monsieur DELBECQUE Benoît, Monsieur GALLOIS Christian, Madame HANNEDOUCHE Sandrine, Monsieur SANNIER Jean-Pierre, Monsieur BERON Jean-Marie, Monsieur DOYELLE Laurent, Madame GALFRE Carmen, Monsieur GALLOIS Dominique, Monsieur GONTIER Benjamin, Madame LACOUELLE Florence, Madame HOUVENAGHEL Anne-Claire, Madame PIENNE Annie, Madame PLUQUIN Céline, Madame TOULOTTE Christine, Monsieur VANDERBEKE Stéphane, Monsieur VANBERGUE Guy, Madame BECUE Marie-Claude (pouvoir donné à Madame HANNEDOUCHE Sandrine), Madame MENARD Michèle (pouvoir donné à Monsieur GALLOIS Christian), Monsieur DELPLACE Francis (pouvoir donné à Monsieur FLAJOLET André), Monsieur VANYPER Morgan (pouvoir donné à Monsieur VANDERBEKE Stéphane) :

- **AUTORISE** l'acquisition de la parcelle AC296, d'une superficie de 4m2, auprès de Madame SECCI, pour l'Euro Symbolique,
- **ACCEPTE** la prise en charge des frais notariaux d'un montant de 162,00€,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette acquisition,
- **CONFIE** la rédaction de l'acte à l'Office Notarial SCP Grelat, Grelat-Lorquin et Verbecq.

8) Délibération relative au remboursement d'une location de salle auprès de Madame DELPIERRE Sarah :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Madame Sarah DELPIERRE avait loué la Salle Bergy pour un repas familial le 29 Juin 2024, location d'un montant de 300€ avec versement d'un premier acompte de 180€.

Monsieur le Maire précise que Madame Sarah DELPIERRE a dû annuler son évènement et qu'il conviendrait de procéder au remboursement de l'acompte de 180€ ainsi versé.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir accepter ce remboursement de 180€ auprès de Madame Sarah DELPIERRE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Saint-Venant, à l'unanimité des suffrages exprimés (Monsieur FLAJOLET André, Monsieur DELBECQUE Benoît, Monsieur GALLOIS Christian, Madame HANNEDOUCHE Sandrine, Monsieur SANNIER Jean-Pierre, Monsieur BERON Jean-Marie, Monsieur DOYELLE Laurent, Madame GALFRE Carmen, Monsieur GALLOIS Dominique, Monsieur GONTIER Benjamin, Madame LACOUELLE Florence, Madame HOUVENAGHEL Anne-Claire, Madame PIENNE Annie, Madame PLUQUIN Céline, Madame TOULOTTE Christine, Monsieur VANDERBEKE Stéphane, Monsieur VANBERGUE Guy, Madame BECUE Marie-Claude (pouvoir donné à Madame HANNEDOUCHE Sandrine), Madame MENARD Michèle (pouvoir donné à Monsieur GALLOIS Christian), Monsieur DELPLACE Francis (pouvoir donné à Monsieur FLAJOLET André), Monsieur VANYPER Morgan (pouvoir donné à Monsieur VANDERBEKE Stéphane) :

- **ACCEPTE** le remboursement de 180€ auprès de Madame Sarah DELPIERRE.

9) **Délibération relative à la signature d'un bail précaire auprès de Monsieur Jean-Benoît PRUVOST :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la location des parcelles AW 309 et AW 96 par Monsieur Jean-Benoît PRUVOST,

Vu la demande de renouvellement présentée par Monsieur Jean-Benoît PRUVOST,

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Accorder la location des parcelles AW 309 et AW 96 à Monsieur Jean-Benoît PRUVOST pour une durée d'une année (période du 1er Octobre 2024 au 30 Septembre 2025) à titre précaire et aux conditions et aux clauses énumérées au bail.
- Désigner Monsieur le Maire pour signer les pièces afférentes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Saint-Venant, à l'unanimité des suffrages exprimés (Monsieur FLAJOLET André, Monsieur DELBECQUE Benoît, Monsieur GALLOIS Christian, Madame HANNEDOUCHE Sandrine, Monsieur SANNIER Jean-Pierre, Monsieur BERON Jean-Marie, Monsieur DOYELLE Laurent, Madame GALFRE Carmen, Monsieur GALLOIS Dominique, Monsieur GONTIER Benjamin, Madame LACOUELLE Florence, Madame HOUVENAGHEL Anne-Claire, Madame PIENNE Annie, Madame PLUQUIN Céline, Madame TOULOTTE Christine, Monsieur VANDERBEKE Stéphane, Monsieur VANBERGUE Guy, Madame BECUE Marie-Claude (pouvoir donné à Madame HANNEDOUCHE Sandrine), Madame MENARD Michèle (pouvoir donné à Monsieur GALLOIS Christian), Monsieur DELPLACE Francis (pouvoir donné à Monsieur FLAJOLET André), Monsieur VANYPER Morgan (pouvoir donné à Monsieur VANDERBEKE Stéphane) :

- **ACCORDE** la location des parcelles AW 309 et AW 96 à Monsieur Jean-Benoît PRUVOST pour une durée d'une année (période du 1er Octobre 2024 au 30 Septembre 2025) à titre précaire et aux conditions et aux clauses énumérées au bail.
- **DESIGNE** Monsieur le Maire pour signer les pièces afférentes.

Clôture de la Séance à 20 Heures 15.

Le Maire de Saint-Venant
André FLAJOLET

